



ASARECA

Transformer l'agriculture pour améliorer les moyens de subsistance

TERMES DE REFERENCE (TDR) D'UN CABINET DE RECRUTEMENT POUR LE POSTE DE DIRECTEUR EXECUTIF DE L'ASARECA

1.0 Contexte

L'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique centrale et orientale (ASARECA) est une organisation intergouvernementale sous-régionale composée de 15 pays membres, à savoir le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, la République du Congo, le Rwanda, la République fédérale de Somalie, le Sud-Soudan, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda.

L'organisation regroupe des chercheurs des institutions nationales de recherche agricole, de vulgarisation et d'éducation, du secteur privé, de la société civile et d'autres partenaires stratégiques, y compris les partenaires au développement, pour générer, partager et promouvoir des technologies nationales et régionales éprouvées, des innovations, des pratiques de gestion, des options politiques ainsi que des produits de connaissance pour résoudre les défis communs auxquels l'agriculture est confrontée dans la sous-région.

Objectifs de la consultation

L'objectif de cette consultation est de fournir des services de recrutement pour le poste de Directeur Exécutif de l'ASARECA tel que mentionné ci-dessus.

Champ d'Application

Le Consultant sera responsable des tâches suivantes :

1. Participer et fournir des conseils professionnels au Comité de Recrutement et de Nomination (CRN) dans l'ensemble du processus de recrutement.
2. Sur la base de la description du poste, élaborer un avis de vacance qui sera largement diffusé dans les médias locaux, internationaux et autres médias reconnus.
3. Préparer le profil d'une longue liste de candidats pour examen par le CRN.
4. Guider la direction et son CRN dans la sélection des candidats de la liste longue en fournissant les documents d'évaluation requis.

5. En consultation avec la direction de l'ASARECA, inviter les candidats présélectionnés à une vérification/évaluation.
6. Effectuer des tests psychométriques et d'autres tests pertinents qui mettront en évidence les points forts et les lacunes en matière de développement des capacités des candidats présélectionnés et préparer un rapport détaillé sur chaque candidat.
7. Inviter les candidats les mieux notés à développer et à faire des présentations techniques au CCR.
8. Effectuer une vérification complète des antécédents des candidats présélectionnés avant les entretiens et l'incorporer dans les entretiens ;
9. Fournir des conseils professionnels au conseil d'administration lors de l'entretien final et produire le rapport d'entretien incorporant les recommandations du panel ;
10. Préparer le rapport final et clôturer le processus de recrutement.

Livrables

1. Détails du rapport du candidat individuel contenant la liste restreinte.
2. Rapport d'entretien final

Délai

La mission ne devra pas excéder deux (2) mois calendaires.

Qualifications, compétences et expérience

A. Le cabinet de consultant/l'organisation

1. Doit avoir au moins dix (10) ans d'expérience avérée dans le recrutement international et la gestion du changement organisationnel en Afrique.
2. Il doit démontrer une expérience dans des missions similaires pour les projets des bailleurs de fonds, en particulier pour les organisations de recherche agricole pour le développement en Afrique ou dans la sous-région de l'ASARECA.
3. Doit démontrer comment il a réussi à atteindre des groupes divers dans son processus de recrutement, et en particulier comment il a réussi à attirer des candidates.

B. Chef d'équipe

1. Doit posséder des qualifications pertinentes (maîtrise en gestion des ressources humaines, en gestion des organisations, en gestion du changement ou dans des domaines connexes).

2. Avoir plus de 15 ans d'expérience pratique dans le recrutement et le placement de cadres supérieurs.
3. Doit justifier d'une affiliation à un organisme professionnel.

C. Consultants d'appui

1. L'équipe doit compter jusqu'à deux (2) membres possédant les qualifications requises (maîtrise en gestion des ressources humaines, en gestion des organisations, en gestion du changement ou dans des domaines connexes).
2. Avoir plus de 10 ans d'expérience pratique dans le recrutement et le placement de cadres supérieurs.
3. Doit prouver qu'il est membre d'un organisme professionnel.

8.0 Rapports

Le consultant/l'organisation rendra compte au CCR et soumettra tous les rapports et documents requis par l'intermédiaire de son président.